

● Pertes de contrôle en IFRS – Workshop

Traiter les impacts clés des pertes de contrôle dans les comptes consolidés selon IFRS 10

Code
702849

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
450 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Consolidateurs – Responsables comptables – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Chefs de missions en cabinet d'expertise comptable – Toute personne souhaitant acquérir la technique de traitement des opérations de variations de périmètre en normes IFRS

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes notions en consolidation ou avoir le niveau de la formation :

🔗 [Techniques de consolidation en IFRS : principes et méthodes \(1106\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Intervenante expert-comptable, spécialisée dans les missions d'assistance à l'élaboration de comptes consolidés de groupes publiant en normes internationales IFRS ou en référentiel français

Apprentissage par l'action avec des cas pratiques ciblés

Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants

Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des

Objectifs pédagogiques

- Mettre en pratique le traitement des pertes de contrôle et leurs impacts dans les comptes consolidés selon IFRS 10

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Mettre en pratique le traitement des pertes de contrôle et leurs impacts dans les comptes consolidés selon IFRS 10

Identifier les principales étapes du traitement des pertes de contrôles

- QCM : révision active
- Fiche mémo

Préciser les impacts attendus sur les états financiers

- Analyse de quelques cas concrets à partir de comptes consolidés de groupes cotés

Mettre en pratique la résolution d'une perte de contrôle

- Déterminer le résultat de cession consolidé
- Analyser et traiter l'écart entre le résultat de cession social / consolidé
- Réestimer la quote-part conservée, le cas échéant, à la juste valeur
- Etablir le bilan consolidé à l'issue de l'opération de perte de contrôle
- Etablir les tableaux de variation des capitaux propres individuels et consolidés
- Elaborer les tableaux des flux de trésorerie individuels et consolidés
- Préparer les éléments clés à communiquer en annexe

Evaluation : quiz de validation des acquis

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 8 Déc. 2026

